



DELIBERATION RDG-CS-25-010

Objet : Autorisation donnée au Président de signer les pièces du marché RDG-DGAOT-AO-2025-006 - Acquisition de véhicules neufs et d'occasion avec reprise pour le syndicat mixte Routes de Guadeloupe».

Le Comité Syndical de Routes de Guadeloupe, s'est réuni le lundi 6 octobre 2025, à 11H30, au siège, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DEZAC, membre du Comité Syndical.

Nombre de membres en exercice : 6

Représentants du Conseil Départemental		Représentants du Conseil Régional	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
3	3	3	3

- **Titulaires :** M. Guy LOSBAR, M. Louis GALANTINE, M. Jean-Philippe COURTOIS, M. Ary CHALUS, Mme Gersiane BONDOT-GALAS, M. Camille PELAGE
- **Suppléants :** M. Jean-Claude MAES, Mme Maryse ETZOL, Mme Hélène POLIFONTE, Mme Sylvie VANOUKIA, M. Philippe DEZAC, Mme Sylvie DAGONIA

Date de la convocation : 25/09/2025

Etaient présents :

- **Membre titulaire :** M. Camille PELAGE
- **Membres suppléants avec voix délibérative :** M. Philippe DEZAC, Mme Sylvie VANOUKIA, Mme Maryse ETZOL

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer valablement

Nombre de votants : 6 :

4 présents et 2 délégations de vote : Mme BONDOT-GALAS Gersiane à M. DEZAC Philippe ; M. MAES Jean-Claude à Mme ETZOL Maryse)

Secrétaire de séance : Mme Sylvie VANOUKIA

Le Président de séance rappelle l'objet du marché RDG-DGAOT-AO-2025-006 - Acquisition de véhicules neufs et d'occasion avec reprise pour le syndicat mixte Routes de Guadeloupe ». Il a pour but la fourniture de véhicules neufs et d'occasion pour le syndicat mixte Routes de Guadeloupe. Cette procédure a été mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics www.eguadeloupe.com le 18 juillet 2025 et publiée au BOAMP le 20 juillet 2025 sous le numéro 25-82510 et au JOUE sous le numéro 478219-2025, le 22 juillet 2025. La date et l'heure limite de réception des candidatures et des offres a été fixée au 1^{er} septembre 2025 à 12h00 heure locale.

Ce marché est décomposé en 8 lots :

- Lot 1 : Véhicules utilitaires VU (type entreprise) d'occasion (3)
- Lot 2 : Véhicules de tourisme ELE (type VLB) neufs (9)
- Lot 3 : Véhicules de tourisme hybrides (type VLB) neufs (9)
- Lot 4 : Véhicules fourgon tôle L3H2 4X4 neufs (2)
- Lot 5 : Véhicules fourgon tôle L2H2 neufs (4)
- Lot 6 : Véhicules pick-up 4X4 neufs (4)
- Lot 7 : Véhicules de liaison (type entreprise) d'occasion (1)
- Lot 8 : Véhicules de liaison (type SUV) hybrides neufs (2)

Le démarrage des prestations est prévu à la date de notification.

La durée du marché est le délai de livraison proposé dans l'acte d'engagement du fournisseur. Il court à compter de la date de notification.

La CAO s'est réunie le lundi 06 octobre 2025 à 11h et s'est prononcée sur le classement tel qu'il résulte du PV de cette dernière. Les membres du Comité sont invités à autoriser le Président à signer les pièces du marché.

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'arrêté préfectoral n°2007-2978 AD/II/4 du 27 novembre 2007 portant création du Syndicat mixte de gestion, d'entretien et d'exploitation des routes de la Guadeloupe,

Vu l'arrêté préfectoral n°2009-492 AD/II/4 du 09 avril 2009 portant modification des statuts du Syndicat mixte de gestion, d'entretien et d'exploitation des routes de la Guadeloupe,

Vu le budget de Routes de Guadeloupe,

Sur rapport du Président,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 06 octobre 2025,

Après en avoir délibéré, par :

06 voix POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DECIDE :

Article 1 : D'autoriser le Président à signer et exécuter le marché RDG-DGAOT-AO-2025-006 « Acquisition de véhicules neufs et d'occasion avec reprise pour le syndicat mixte Routes de Guadeloupe », attribué aux entreprises suivantes pour les lots 2, 4 et 8, sous réserve de présentation des attestations fiscales et sociales :

Numéro de Lot	Objet du lot	Classement	Montant total avec reprise (HT)
Lot 2	Véhicules de tourisme ELE (type VLB) neufs (9)	CAMA SAS Rue Thomas Edison – ZI de Jarry 97122 BAIE-MAHAULT	257 972,35€ HT
Lot 4	Véhicules fourgon tôle L3H2 4X4 neufs (2)	SODIMAT SA Rue Thomas Edison – ZI de Jarry 97122 BAIE-MAHAULT	208 400,00€ HT
Lot 8	Véhicules de liaison (type SUV) hybrides neufs (2)	CAMA SAS Rue Thomas Edison – ZI de Jarry 97122 BAIE-MAHAULT	56 221,20€ HT

Article 2 : Le démarrage des prestations est prévu à la date de notification. La durée du marché est le délai de livraison proposé dans l'acte d'engagement du fournisseur. Il court à compter de la date de notification.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget du Syndicat Mixte « Routes de Guadeloupe ».

Article 4 : Le président, le directeur général des services et le payeur départemental sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs du syndicat mixte de gestion, d'entretien et d'exploitation des routes de Guadeloupe et transmise au représentant de l'Etat dans le département. Elle fera l'objet de publicité selon les normes en vigueur.

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, ou via l'application Télérecours citoyens accessible depuis l'adresse suivante : www.telerecours.fr

Fait et délibéré à Baie-Mahault, le 06/10/2025

La secrétaire de séance

Sylvie VANOUKIA

Le Président de séance

Philippe DEZAC



Publiée le 16/10/2025